

## **ECT Industries**

Exercice clos le 31 décembre 2007

**Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels et rapport du commissaire aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du président**

ERNST & YOUNG Audit



## **ECT Industries**

Exercice clos le 31 décembre 2007

**Rapport général du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG Audit

## ECT Industries

Exercice clos le 31 décembre 2007

### Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ECT Industries, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêt des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

##### *Règles et principes comptables*

La note 2.2.1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux frais de développement.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans la note 2.2.1 de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

#### *Estimations comptables*

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques liés à la dépréciation du stock et des créances clients, tel que cela est décrit dans les notes 2.2.5 et 2.2.4 de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris-La Défense, le 23 avril 2008

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sebag', written over a horizontal line.

Franck Sebag

**ECT INDUSTRIES, S.A.**

**Comptes annuels**  
**Exercice clos au 31 décembre 2007**

## **BILAN - ACTIF**

(en euros)

ACTIF	31/12/2007			31/12/2006
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	1 373 748	349 302	1 024 446	843 993
Immobilisations corporelles	2 096 920	765 528	1 331 391	1 350 296
Immobilisations financières	29 369	-	29 369	10 090
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 500 036</b>	<b>1 114 830</b>	<b>2 385 206</b>	<b>2 204 379</b>
Stocks et encours	2 180 928	718 724	1 462 204	1 339 639
Avances et acomptes versés sur commandes	203 356	-	203 356	55 169
Créances clients et comptes rattachés	5 562 262	150 372	5 411 890	4 840 947
Autres créances	188 464	-	188 464	604 067
Valeurs mobilières de placement	1 578 224	-	1 578 224	1 526 419
Disponibilités	1 019 693	-	1 019 693	1 808 372
Charges constatées d'avance	144 078	-	144 078	273 334
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>10 877 005</b>	<b>869 096</b>	<b>10 007 910</b>	<b>10 447 947</b>
Ecarts de conversion Actif	101	-	101	20 557
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>14 377 143</b>	<b>1 983 926</b>	<b>12 393 217</b>	<b>12 672 883</b>

## **BILAN - PASSIF**

(en euros)

<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2006</b>
Capital	1 745 994	1 745 994
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	2 243 491	2 243 491
Réserve légale	174 600	131 618
Réserves réglementées	98 654	98 654
Autres réserves	30 875	30 875
Report à nouveau	1 966 829	965 774
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>934 280</b>	<b>1 224 268</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>7 194 724</b>	<b>6 440 676</b>
Avances conditionnées	365 785	373 677
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>7 560 509</b>	<b>6 814 353</b>
Provisions pour risques	215 101	323 557
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>215 101</b>	<b>323 557</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	107 294	256 765
Emprunts et dettes financières diverses	257 405	273 205
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	328 046	88 230
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 341 410	3 478 948
Dettes fiscales et sociales	1 492 376	1 355 401
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 713	40 385
Autres dettes	70 922	34 495
Produits constatés d'avance	-	-
<b>DETTES</b>	<b>4 615 166</b>	<b>5 527 429</b>
Ecarts de conversion Passif	2 441	7 544
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>12 393 217</b>	<b>12 672 883</b>

## COMPTE DE RESULTAT

(en euros)

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2007 12 mois	31/12/2006 12 mois
Vente de marchandises	1 939 697	2 515 588
Production vendue (biens)	10 088 213	8 894 889
Production vendue (services)	3 447 559	2 431 612
Produits des activités annexe	9 789	6 803
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>15 485 258</b>	<b>13 848 893</b>
Production stockée	38 560	132 277
Production immobilisée	525 681	604 674
Subventions d'exploitation	5 000	-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amort.), Transferts de ch.	196 328	191 529
Autres produits	24 482	25 269
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>16 275 309</b>	<b>14 802 642</b>
Achats et variations de stocks de marchandises	1 067 949	1 273 307
Achats et variations de stocks de MP et autres approvisionnements	4 455 639	3 652 098
Autres achats et charges externes	2 822 415	2 683 733
Impôts, taxes et versements assimilés	351 796	293 290
Salaires et traitements	3 845 693	3 229 257
Charges sociales	1 824 126	1 497 544
Dotations aux amortissements et dépréciations	422 735	483 025
Autres charges	21 002	90 470
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>14 811 357</b>	<b>13 202 722</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 463 952</b>	<b>1 599 919</b>
Produits financiers	80 640	670 735
Charges financières	88 657	45 368
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>- 8 018</b>	<b>625 367</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>1 455 934</b>	<b>2 225 286</b>
Produits exceptionnels	1 319 407	73 224
Charges exceptionnelles	1 453 255	898 395
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>- 133 848</b>	<b>- 825 171</b>
Participation des salariés aux résultats	202 198	78 652
Impôts sur les bénéfices	185 608	97 195
<b>RESULTAT NET</b>	<b>934 280</b>	<b>1 224 268</b>

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)

	31/12/2007	31/12/2006
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</b>		
Résultat net de la société (1)	934	592
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>		
Amortissements et provisions (nets)	298	1 094
(Plus) / moins values de cession, nettes d'impôt	-	1
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>1 232</b>	<b>1 685</b>
Variation des créances d'exploitation	- 248	- 2 262
Variation des dettes d'exploitation	- 751	1 733
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>- 999</b>	<b>- 529</b>
<b>Flux net de trésorerie lié à l'activité</b>	<b>233</b>	<b>1 156</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 1 871	- 1 734
Cessions ou diminutions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 275	39
Variation des immobilisations financières	- 19	11
Incidence des variations de périmètre (2)	-	181
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>- 615</b>	<b>- 1 503</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation de capital en numéraire	-	2 022
Dividendes versés	- 180	30
Emissions d'emprunts	83	404
Remboursements d'emprunts (avances conditionnées)	- 253	273
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>- 350</b>	<b>2 123</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>- 732</b>	<b>1 776</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>3 330</b>	<b>1 554</b>
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>2 598</b>	<b>3 330</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>- 732</b>	<b>1 776</b>

(1) - Incidence de l'absorption de ECM par ECT Industries au 31 décembre 2006 :

Résultat ECT Industries au 31 décembre 2006	1224
Retraitement du boni de fusion lié à ECM	-632
<b>Résultat net au 31 décembre 2006</b>	<b>592</b>

(2) - Incidence des opérations de fusion (ECM et Daufininvest fusionnées dans ECT Industries) :

Trésorerie acquise	235
Frais de fusion	-54
<b>Incidence nette des opérations de fusion sur la trésorerie</b>	<b>181</b>

## **ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

### **1. FAITS CARACTERISTIQUES**

#### **1.1. *Acquisition de titres de participation***

La société a acquis en septembre 2007 pour un prix de 5.000 dollars, 10% des titres composant le capital social de la société américaine AIRBORNE ANALYTICS nouvellement créée en août 2007.

Cette acquisition s'est accompagnée de la signature d'un contrat de distribution des produits ECT aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique.

#### **1.2. *Acquisition d'un ensemble immobilier***

La société a acquis en décembre 2007, un ensemble immobilier à Emerainville, proche de son site de Noisy. La somme des coûts engagés et comptabilisés en immobilisations en cours au 31 décembre 2007 s'élève à 674 milliers d'euros.

#### **1.3. *Souscription de deux contrats de crédit bail immobiliers***

En mai 2006, la société avait acquis un terrain à Cuers près de Toulon pour 443 milliers euros afin de construire un nouveau bâtiment dont les coûts engagés au 31 décembre 2006 s'élevaient à 445 milliers d'euros. En juin 2007, la société a cédé une partie du terrain et l'intégralité de la construction à un organisme de crédit bail pour une valeur de 1.050 milliers d'euros. La location a débuté le 29 juin 2007.

Par ailleurs, en février 2007, la société a entrepris la construction d'une salle blanche dans son établissement de Soyons. En novembre 2007, la société a cédé l'intégralité de la construction à un organisme de crédit bail pour une valeur de 244 milliers d'euros. La location a débuté en novembre 2007.

## **2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

### **2.1. Principes généraux**

Tous les montants sont exprimés en euros, sauf mention contraire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice a une durée de 12 mois, tout comme l'exercice précédent.

### **2.2. Méthodes comptables**

#### **2.2.1. Immobilisations incorporelles**

##### **▪ Frais de développement**

La société a opté pour la méthode préférentielle de l'activation de ses frais de développement (hors frais de recherche) répondant aux six critères d'activation prévus par le Plan Comptable Général :

1. Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
2. Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
3. Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
4. Façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables (existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité) ;
5. Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
6. Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Seuls les coûts (directs et indirects) qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation sont désormais incorporables au coût de production :

- le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- les charges directes de production, comprenant notamment les salaires et autres coûts liés au personnel directement engagé pour générer l'actif ainsi que les coûts de dépôt de brevet.

Les frais de développement sont amortis à compter de la mise en service des immobilisations produites, sur leur durée réelle d'utilisation, qui varie de 3 à 5 ans en fonction de la nature des projets

En cas d'échec ou de perspectives commerciales insuffisantes, un amortissement exceptionnel est comptabilisé pour la valeur nette comptable et l'immobilisation incorporelle est sortie du bilan.

▪ **Fonds de commerce**

Les fonds de commerce sont inscrits en comptabilité pour les montants figurant dans les actes d'acquisition des sociétés rachetées dans le cadre de procédures judiciaires, fusionnées depuis dans ECT Industries. Ils ne sont pas amortis. Les fonds de commerce font l'objet d'un examen annuel afin de tenir compte d'éventuelles évolutions ayant pu diminuer leur rentabilité et leur valeur. En cas de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

▪ **Logiciels**

Les logiciels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur une durée de 3 ans.

### **2.2.2. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, c'est à dire au prix d'achat augmenté des frais accessoires.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire à compter de leur première mise en service sur la durée d'utilisation probable :

▪ Terrains	non amortis
▪ Constructions	20 ans
▪ Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 ans
▪ Installations générales, agencements divers	10 ans
▪ Matériel de transport	4 ans
▪ Matériel de bureau et informatique	3 ans

Les actifs immobilisés corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

Il n'existe pas d'immobilisations significatives susceptibles de donner lieu à une approche par composants.

### **2.2.3. Immobilisations financières**

Les immobilisations financières correspondent aux titres de participation détenus sur la société AIRBORNE ANALYTICS ainsi qu'à des dépôts de garantie.

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice la valeur des titres de participation est comparée à leur valeur d'inventaire. La plus faible de ces deux valeurs est retenue au bilan. La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage déterminée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise.

### **2.2.4. Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **2.2.5. Stocks**

Les stocks de produits sont valorisés à leur coût de production qui comprend les coûts directs de production et les frais généraux de production, fixes et variables, qui sont encourus pour transformer les matières premières en produits finis.

Les stocks de produits finis sont suivis selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP).

Les marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée, le cas échéant, pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de réalisation, déduction faite des frais commerciaux de vente.

Le calcul des provisions pour dépréciation des stocks est réalisé de la même façon qu'en 2006, à savoir :

<b>Date du dernier mouvement</b>	<b>Taux de provisionnement</b>
> 2 ans	100%
Entre 1 et 2 ans	50%
< 1 an	-

### **2.2.6. Opérations en devise**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce cours est portée en " écart de conversion ".

En l'absence de couverture de change, les écarts de conversion actif (pertes de change latentes) non compensées font l'objet d'une provision pour risques. Les profits de change latents ne sont pas comptabilisés conformément au principe de prudence, mais sont réintégrés fiscalement.

### **2.2.7. Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés.

Les plus ou moins-values de cession sont enregistrées selon la méthode PEPS (ou FIFO) – Premier Entré Premier Sorti. Les plus-values latentes sont réintégrées fiscalement.

### **2.2.8. Provision pour risques**

Des provisions sont constituées pour faire face aux coûts relatifs aux risques et charges en cours. La politique de la Société en matière de provisions sur litiges et contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice les risques financiers de chaque litige et des possibilités qui lui sont associées.

Une provision pour garantie donnée aux clients est estimée et comptabilisée afin de couvrir le coût des réparations (pièces et main d'œuvre) sur les produits et services vendus. La garantie contractuelle est généralement de un an.

### **2.2.9. Reconnaissance du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires comprend principalement la vente de produits, et dans une moindre mesure des prestations de services.

#### **▪ Produits (78% du CA)**

Les ventes concernent les produits suivants :

- systèmes (maîtrise complète par ECT Industries de l'ensemble des spécifications des produits) ;
- équipements propres (développés sur cahier des charges d'un donneur d'ordre) ;
- produits repris en fabrication pour le traitement de l'obsolescence.

Le chiffre d'affaires est reconnu au moment du transfert des risques et avantages aux clients, correspondant généralement à la livraison des produits.

Il n'existe pas de contrats à long terme compte tenu du délai de fabrication réduit.

#### **▪ Services (22% du CA)**

Les prestations de services correspondent essentiellement à l'activité de réparation des produits vendus. Il n'existe pas de contrats de maintenance annuelle. Le chiffre d'affaires est généré une fois les réparations réalisées.

### **2.2.10. Résultat exceptionnel**

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

### **2.2.11. Indemnités de fin de carrière**

Les indemnités légales et conventionnelles sont évaluées pour chacun des salariés de la société présent à la clôture en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite. Le calcul est déterminé avec un taux moyen de charges sociales de 43 %, lequel est fonction de l'hypothèse d'un départ volontaire en retraite à 62 ans. Il tient compte d'un coefficient de présentisme basé sur un taux de rotation moyen de 7% et de la table de mortalité TH00-02 pour les hommes et TF00-02 pour les femmes. Les calculs sont actualisés au taux de 4,3 % et prennent en compte un taux moyen d'évolution des salaires de 3 %.

Les indemnités de fin de carrière ne sont pas provisionnées. Depuis 2005, ECT Industries a externalisé l'essentiel du financement de cet engagement auprès d'une compagnie d'assurance au travers du versement de primes figurant dans les charges de l'exercice. Les versements effectués porteurs d'intérêts s'élèvent au 31 décembre 2007 à 127 millions d'euros. Aucun versement n'a été réalisé au cours de l'exercice.

### 3. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

**NOTE 1 : TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS**

L'évolution des immobilisations s'analyse comme suit :

	31/12/2006	Acquisitions	Cessions / Diminution	31/12/2007
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Logiciels	-	6 750	-	6 750
Fonds de commerce	99 301	-	-	99 301
Frais de développement	782 606	525 681	40 590	1 267 697
	<b>881 907</b>	<b>532 431</b>	<b>40 590</b>	<b>1 373 748</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	497 882	2 200	270 500	229 582
Constructions	403 569	245 347	244 341	404 575
Installations et agencements	48 769	28 524	12 972	64 320
Matériel et outillage industriel	445 968	77 720	39 198	484 489
Matériel de transport	1 200	-	-	1 200
Matériel et mobilier de bureau et informatique	228 808	42 854	33 309	238 353
Immobilisations corporelles en cours	490 152	1 000 242	815 994	674 400
Avances et acomptes	-	-	-	-
	<b>2 116 347</b>	<b>1 396 886</b>	<b>1 416 314</b>	<b>2 096 920</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres de participation	-	3 543	-	3 543
Dépôts et cautionnements	10 090	15 735	-	25 826
	<b>10 090</b>	<b>19 278</b>	<b>-</b>	<b>29 369</b>
<b>TOTAL Brut</b>	<b>3 008 345</b>	<b>1 948 595</b>	<b>1 456 904</b>	<b>3 500 036</b>

Les principales acquisitions et cessions de l'exercice sont décrites précédemment dans le paragraphe relatif aux faits caractéristiques de l'exercice.

L'évolution des amortissements s'analyse comme suit :

	31/12/2006	Dotations	Diminutions	31/12/2007
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Logiciels	-	1 738		1 738
Fonds de commerce	-	-		-
Frais de développement	37 914	350 240	40 590	347 564
	<b>37 914</b>	<b>351 978</b>	<b>40 590</b>	<b>349 302</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	-	-		-
Constructions	184 885	19 100		203 985
Installations et agencements	34 688	4 455	12 506	26 637
Matériel et outillage industriel	367 944	32 768	39 198	361 514
Matériel de transport	1 193	7		1 200
Matériel et mobilier de bureau et informatique	177 342	27 922	33 072	172 193
Immobilisations corporelles en cours	-	-		-
	<b>766 052</b>	<b>84 253</b>	<b>84 776</b>	<b>765 528</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres de participation	-	-		-
Dépôts et cautionnements	-	-		-
	-	-	-	-
<b>TOTAL Amortissements et Dépréciations</b>	<b>803 966</b>	<b>436 231</b>	<b>125 366</b>	<b>1 114 830</b>
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>2 204 379</b>			<b>2 385 206</b>

**NOTE 2 : FRAIS DE DEVELOPPEMENT**

L'évolution des frais de développement s'analyse comme suit :

Valeurs brutes	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	Reclassements	31/12/2007
<b>Enregistreurs</b>	<b>370 567</b>	<b>299 575</b>	<b>10 410</b>	-	<b>659 732</b>
Projets terminés	25 390	-	-	357 691	383 081
Projets en cours	345 177	299 575	10 410	- 357 691	276 651
<b>Equipements</b>	<b>412 039</b>	<b>226 106</b>	<b>30 180</b>	-	<b>607 965</b>
Projets terminés	-	-	-	430 889	430 889
Projets en cours	412 039	226 106	30 180	- 430 889	177 076
<b>TOTAL</b>	<b>782 606</b>	<b>525 681</b>	<b>40 590</b>	-	<b>1 267 697</b>
dont projets terminés	25 390	-	-		813 970
dont projets en cours	757 216	525 681	40 590		453 727

L'amortissement correspondant s'analyse comme suit :

<i>Amortissements</i>	<b>31/12/2006</b>	<b>Dotations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>Reclassements</b>	<b>31/12/2007</b>
<b>Enregistreurs</b>	<b>10 503</b>	<b>173 937</b>	<b>10 410</b>	-	<b>174 030</b>
<i>Projets terminés</i>	<i>5 078</i>	<i>5 078</i>		<i>163 874</i>	<i>174 030</i>
<i>Projets en cours</i>	<i>5 425</i>	<i>168 859</i>	<i>10 410</i>	- <i>163 874</i>	-
<b>Equipements</b>	<b>27 412</b>	<b>176 302</b>	<b>30 180</b>		<b>173 534</b>
<i>Projets terminés</i>	-		-	<i>173 534</i>	<i>173 534</i>
<i>Projets en cours</i>	<i>27 412</i>	<i>176 302</i>	<i>30 180</i>	- <i>173 534</i>	-
<b>TOTAL</b>	<b>37 915</b>	<b>350 239</b>	<b>40 590</b>		<b>347 564</b>
<i>dont projets terminés</i>	<i>5 078</i>	<i>5 078</i>	-		<i>347 564</i>
<i>dont projets en cours</i>	<i>32 837</i>	<i>345 161</i>	<i>40 590</i>		-
<i>dont exploitation</i>	-	<i>314 743</i>	-	-	-
<i>dont exceptionnel</i>	-	<i>35 496</i>	-	-	-

Au 31 décembre 2007, les frais de développement nets figurant à l'actif du bilan s'analysent comme suit :

<i>Valeurs nettes</i>	<b>31/12/2006</b>	<b>31/12/2007</b>
<b>Enregistreurs</b>	<b>360 064</b>	<b>485 702</b>
<i>Projets terminés</i>	<i>20 312</i>	<i>209 051</i>
<i>Projets en cours</i>	<i>339 752</i>	<i>276 651</i>
<b>Equipements</b>	<b>384 627</b>	<b>434 431</b>
<i>Projets terminés</i>	-	<i>257 355</i>
<i>Projets en cours</i>	<i>384 627</i>	<i>177 076</i>
<b>TOTAL</b>	<b>744 691</b>	<b>920 133</b>
<i>dont projets terminés</i>	<i>20 312</i>	<i>466 406</i>
<i>dont projets en cours</i>	<i>724 379</i>	<i>453 727</i>

Tous ces projets remplissent l'ensemble des conditions nécessaires à leur activation.

**NOTE 3 : TABLEAU DES DEPRECIATIONS**

<b>TABLEAU DES DEPRECIATIONS</b>	<b>Dépréciations au début de l'exercice</b>	<b>Augmentations : dotations de l'exercice</b>	<b>Diminutions : reprises de l'exercice</b>	<b>Dépréciations à la fin de l'exercice</b>
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Stocks	745 779	-	27 055	718 724
Créances clients	150 372	-	-	150 372
Autres créances	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>896 151</b>	<b>-</b>	<b>27 055</b>	<b>869 096</b>

*dont exploitation* - 27 055

*dont financier* - -

*dont exceptionnel* - -

**NOTE 4 : ETAT DES CREANCES**

La ventilation et l'échéance des créances se présentent comme suit :

<b>ETAT DES CREANCES</b>		<b>Montant brut</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>A plus d'un an</b>
<i>De l'actif immobilisé</i>	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	25 826	-	25 826
<i>De l'actif circulant</i>	Clients douteux ou litigieux	154 248	-	154 248
	Autres créances clients	5 408 014	5 408 014	-
	Créances représentatives de titres prêtés	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	4 836	4 836	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	Etat - Impôts sur les bénéfices	6 281	6 281	-
	Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	172 549	172 549	-
	Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Etat - Divers	-	-	-
	Groupe et associés	-	-	-
Débiteurs divers	4 798	4 798	-	
Charges constatées d'avance		144 078	144 078	-
<b>TOTAL</b>		<b>5 920 630</b>	<b>5 740 557</b>	<b>180 074</b>

**NOTE 5 : ETAT DES DETTES**

La ventilation et l'échéance des dettes se présentent comme suit :

ETAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
<i>Emprunts et dettes auprès étab. crédits</i>	à 1 an maximum à l'origine	-			
	à plus d'1 an à l'origine	107 294	79 516	27 778	
Emprunts et dettes financières divers		257 405	29 846	227 559	
Fournisseurs et comptes rattachés		2 341 410	2 341 410		
Personnel et comptes rattachés		518 683	518 683		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		498 184	498 184		
<i>Etats et autres collectivités publiques</i>	Impôts sur les bénéfices	-	-		
	Taxe sur la valeur ajoutée	316 473	316 473		
	Obligations cautionnées	-	-		
	Autres impôts, taxes et assimilés	159 036	159 036		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		17 713	17 713		
Groupe et associés		-	-		
Autres dettes		70 922	70 922		
Dette représentative de titres empruntés		-	-		
Produits constatés d'avance		-	-		
<b>TOTAL</b>		<b>4 287 120</b>	<b>4 031 783</b>	<b>255 337</b>	<b>-</b>
Emprunts souscrits en cours de l'exercice					
Emprunts remboursés au cours de l'exercice		145 492			

Le solde des avances conditionnées qui figure au passif du bilan pour 365.785 euros concerne deux avances d'un montant initial de 350.000 euros et 31.568 euros. Ces avances ont une échéance à moins d'un an pour un montant de 117.908 euros et entre un et cinq ans pour le solde, à savoir 247.876 euros.

Concernant l'avance de 350.000 euros, la société a bénéficié d'un abandon de créance avec clause de retour à meilleur fortune à hauteur de 197.876 euros dont les modalités sont exposées ci-après dans la note 19 relative aux événements postérieurs à la clôture.

**NOTE 6 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

Le montant des plus-values latentes sur valeurs mobilières de placement non comptabilisé à la clôture de l'exercice s'élève à 36 milliers d'euros.

**NOTE 7 : CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

Les charges constatées d'avance ont toutes un caractère d'exploitation et s'analysent comme suit :

<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2006</b>
Achats de matières et marchandises	66 965	227 001
Charges externes	77 113	46 333
<b>TOTAL</b>	<b>144 078</b>	<b>273 334</b>

**NOTE 8 : CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR**

Les charges à payer s'analysent comme suit :

<b>CHARGES A PAYER</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2006</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits</b>		
Intérêts courus	-	-
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>		
Factures non parvenues	366 530	658 007
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		
Indemnités de congés payés	430 028	446 241
Participation à payer	202 198	78 652
Primes et frais à payer au personnel	25 390	188 750
Impôts et taxes à payer	159 036	166 073
<b>Autres dettes</b>		
Autres charges à payer	62 185	25 758
<b>TOTAL</b>	<b>1 245 366</b>	<b>1 563 482</b>

Les produits à recevoir se décomposent comme suit :

PRODUITS A RECEVOIR	31/12/2007	31/12/2006
<b>Créances clients</b>		
Factures à établir	460 827	580 212
<b>Autres créances</b>		
Autres produits à recevoir	4 798	41 825
<b>TOTAL</b>	<b>465 625</b>	<b>622 038</b>

**NOTE 9 : CAPITAUX PROPRES**

▪ *Evolution des capitaux propres*

	Capital Social	Prime d'émission et d'apport	Réserve légale	Autres réserves	RAN	Résultat	Provisions régl.	TOTAL
Capitaux propres au 31/12/06	1 745 994	2 243 491	131 618	129 530	965 774	1 224 268	-	6 440 676
Affectation du résultat de l'exercice 2006			42 981		1 001 055	- 1 224 268		- 180 231
Résultat de l'exercice 2007						934 280		934 280
Capitaux propres au 31/12/07	1 745 994	2 243 491	174 600	129 530	1 966 829	934 280	-	7 194 724

Lors de l'affectation du résultat 2006, l'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende d'un montant global de 180.231 euros.

▪ *Composition du capital social*

Au 31 décembre 2007, le capital social est composé de 1.126.448 actions de 1,55 euros de valeur nominale.

A l'occasion de l'introduction en Bourse, il a été instauré un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire est justifiée. Ainsi les droits de vote sont au nombre de 1.308.956 au 31 décembre 2007.

▪ **Attribution d'actions gratuites**

Utilisant l'autorisation conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2006, le conseil d'administration du 4 juillet 2006 a procédé à l'attribution de 63.648 actions ordinaires gratuites de la société d'une valeur de 1,55 euros au profit de huit membres du personnel salarié de la société selon les conditions d'acquisitions suivantes :

- La période d'acquisition des actions sera d'une durée de deux ans à compter de leur date d'attribution par le conseil d'administration, soit jusqu'au 3 juillet 2008. L'acquisition définitive des actions sera subordonnée, dans certains cas, à la réalisation de critères de performance basés sur le chiffre d'affaires,
- Les actions de la société devront être admises à la côte du marché Alternext d'Euronext Paris l'issue de la période d'acquisition des actions par les bénéficiaires, soit à l'expiration de la période de deux ans suivant la date d'attribution par le Conseil,
- La société, un jour au moins avant le terme de la période d'acquisition des actions par les bénéficiaires, devra être en mesure d'acquérir les actions à attribuer ou disposer des réserves suffisantes pour procéder à l'émission des dites actions,
- A compter de l'acquisition définitive des actions débutera une deuxième phase, dite période de conservation, d'une durée minimale de deux ans, pendant laquelle les propriétaires des actions attribuées gratuitement auront l'obligation de les conserver.

A cet effet une réserve indisponible avait été constituée à hauteur de 98.654 euros.

**NOTE 10 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

<b>TABLEAU DES PROVISIONS</b>	<b>Provisions au début de l'exercice</b>	<b>Augmentations : dotations de l'exercice</b>	<b>Diminutions : reprises de l'exercice</b>	<b>Provisions à la fin de l'exercice</b>
Provisions pour litiges	245 000	15 000	95 000	165 000
Provisions pour garantie	28 000	22 000	-	50 000
Provisions pour perte de change	20 557	101	20 557	101
Autres provisions pour risques et charges	30 000	-	30 000	-
<b>TOTAL</b>	<b>323 557</b>	<b>37 101</b>	<b>145 557</b>	<b>215 101</b>
	<i>dont exploitation</i>	22 000	125 000	
	<i>dont financier</i>	101	20 557	
	<i>dont exceptionnel</i>	15 000	-	

▪ **Autres provisions pour risques et charges**

Suite à un vol lors de la livraison à un client, la société avait été indemnisée par l'assurance en 2006. Le coût du matériel de remplacement acquis en 2007 s'est élevé à 20 milliers d'euros.

▪ **Provisions pour litiges**

Le litige commercial avec un client concernant la vente d'un banc de fabrication provisionné à hauteur de 95 milliers d'euros en 2006, s'est soldé au cours de l'exercice 2007 par le rachat du matériel par ECT Industries pour 93 milliers d'euros.

Le solde du poste correspond à des litiges salariaux provisionnés en fonction du risque encouru.

Il n'existe pas d'autre litige susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société.

▪ **Provision pour garantie donnée aux clients**

Les produits et services concernant essentiellement l'aéronautique sont délivrés dans le cadre de réglementations très strictes garantissant leur fiabilité. L'expérience prouve que les retours en garantie sont extrêmement faibles en volume et représentent une charge marginale.

**Activité vision de nuit** : les kits d'adaptation sont constitués de nombreux éléments au coût unitaire relativement faible. Le coût annuel de ces retours n'est pas significatif.

**Enregistreurs de paramètres** : la moyenne de retour de ces équipements est de 2% des produits vendus. Le coût unitaire de réparation en garantie est lié principalement aux charges de transport et de contrôle. En moyenne ces charges s'élèvent à 400 euros pour un enregistreur. Lors de l'exercice 2007 il a été vendu 22 enregistreurs. On retiendra un risque de garantie de 1000 euros.

**Équipements** : Les retours en garantie des équipements correspondent à 1,2% des équipements produits. Le risque qui en découle est évalué à 35 000 euros.

**Maintenance** : la moyenne de retour d'équipements réparés est en moyenne de 1%. Le coût unitaire de réparation s'élève à 400 euros par équipement. La moyenne de réparation est de 3 500 équipements annuellement soit un coût de garantie de 14.000 euros.

Au total, la provision pour garantie comptabilisée au 31 décembre 2007, afin de couvrir le coût total de retour en garantie des produits fabriqués ou réparés par la société, s'élève à 50 000 euros.

**NOTE 11 : VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

	2007			2006
	France	Export	Total	
Vente de marchandises	887 909	1 051 788	1 939 697	2 515 588
Production vendue de biens	7 036 795	3 051 418	10 088 213	8 894 889
Prestations de services	2 356 832	1 100 516	3 457 348	2 438 416
<b>TOTAL</b>	<b>10 281 536</b>	<b>5 203 722</b>	<b>15 485 258</b>	<b>13 848 893</b>

Le chiffre d'affaires est réalisé sur un seul secteur d'activité.

**NOTE 12 : DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS**

<b>DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS</b>	<b>Situation en début d'exercice</b>	<b>Augmentations : dotations de l'exercice</b>	<b>Diminutions : reprises de l'exercice</b>	<b>Situation en fin d'exercice</b>
Dépréciations	896 151	-	27 055	869 096
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges	323 557	37 101	145 557	215 101
<b>Sous-Total</b>		<b>37 101</b>	<b>172 612</b>	
Amortissements		436 231	-	
<b>TOTAL</b>		<b>473 332</b>	<b>172 612</b>	
<i>dont exploitation</i>		422 735	152 055	
<i>dont financier</i>		101	20 557	
<i>dont exceptionnel</i>		50 496	-	

**NOTE 13 : RESULTAT EXCEPTIONNEL**

	<b>Produits</b>	<b>Charges</b>
<b>Opérations de gestion</b>		
Pénalités sur affaires	25 964	115 793
Amendes et autres pénalités		3 623
Rappel d'impôt		3 004
Régularisations comptes de tiers	2 051	5 339
<b>Opérations de capital</b>		
Cessions d'éléments d'actifs immobilisés	1 274 997	1 275 000
Subventions d'investissements	16 395	
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>		50 496
<b>TOTAL</b>	<b>1 319 407</b>	<b>1 453 255</b>

**NOTE 14 : VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES**

	Avant impôt			Impôt correspondant	Net après impôt
	Comptable	Décalages fiscaux	Fiscal		
Résultat courant avant impôt	1 455 934	66 442	1 522 376	507 459	948 475
Résultat exceptionnel	- 133 848	6 627	- 127 221	- 42 407	- 91 441
Participation des salariés	- 202 198	123 546	- 78 652	- 26 217	- 175 981
Crédit impôt recherche				- 253 226	253 226
<b>Total</b>	<b>1 119 888</b>	<b>196 615</b>	<b>1 316 503</b>	<b>185 608</b>	<b>934 280</b>

**NOTE 15 : FISCALITE LATENTE OU DIFFEREE**

La fiscalité latente ou différée est la suivante :

Nature	2006		Variations		2007	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
<b>Décalages certains ou éventuels</b>						
Provision réglementées						
Subventions d'investissement						
<b>Charges non déductibles temporairement</b>						
Participation des salariés	78 652		202 198	78 652	202 198	
Organic	21 908		25 345	21 908	25 345	
Effort construction	13 615		18 220	13 615	18 220	
<b>Charges déduites / produits imposés fiscalement et non encore comptabilisées</b>						
Ecart de conversion passif	7 544		2 441	7 544	2 441	
<b>TOTAL</b>	<b>121 719</b>	<b>-</b>	<b>248 204</b>	<b>121 719</b>	<b>248 204</b>	<b>-</b>

Il n'existe pas de déficits fiscaux reportables.

#### **4. AUTRES INFORMATIONS**

**NOTE 16 :      *EFFECTIF MOYEN***

L'effectif moyen se décompose comme suit :

	<b>Personnel salarié</b>
Cadres	40
Agents de maîtrise	8
Techniciens	27
Employés	26
Ouvriers	14
<b>TOTAL</b>	<b>115</b>

**NOTE 17 :      *ENGAGEMENTS HORS BILAN***

- *Tableau de synthèse des engagements donnés*

<b>Engagements donnés</b>	<b>31/12/07</b>	<b>31/12/06</b>
<i>Engagements financiers</i>		
Cautions de contre-garantie sur marchés	552 808	569 666
<i>Dettes garanties par des sûretés réelles</i>	12 850	62 742
<i>Autres engagements</i>		
Engagements de crédit-bail immobilier	2 584 264	975 396
Engagements en matière de pensions, retraites et assim.	156 831	116 349
<b>TOTAL</b>	<b>3 306 753</b>	<b>1 724 153</b>

Il n'existe pas d'engagements reçus.

▪ **Cautions sur marchés**

Ces engagements concernent des garanties bancaires données sur des marchés export pour 503 milliers d'euros et 23 milliers de dollars, ainsi qu'une garantie donnée à Réseau Ferré de France pour 34 milliers d'euros.

La banque s'est garantie à hauteur de 284 milliers d'euros, par nantissement des valeurs mobilières de placement appartenant à ECT Industries.

▪ **Dettes garanties par des sûretés réelles**

Le Crédit Agricole a donné son accord pour lever les hypothèques de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> rang données en garantie de deux emprunts contractés auprès du Crédit Agricole.

▪ **Engagements en matière de crédit-bail**

Postes du Bilan	Valeur d'origine	Dotations théoriques aux amortissements		Valeur nette théorique	Redevances	
		Exercice	Cumulées		Exercice	Cumulées
Terrains	374 896	-	-	374 896	217 930	553 357
Constructions	1 930 833	65 725	197 717	1 733 116		
<b>Total</b>	<b>2 305 729</b>	<b>65 725</b>	<b>197 717</b>	<b>2 108 012</b>	<b>217 930</b>	<b>553 357</b>

Conformément aux méthodes comptables décrites dans le paragraphe 2.2.2, les terrains ne sont pas amortis et les amortissements sur les constructions sont calculés selon le mode linéaire sur une durée de 20 ans.

Postes du Bilan	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	A un an au plus	A plus d'un an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans	Total	
Terrains	290 900	1 160 079	1 133 285	2 584 264	-
Constructions					
<b>Total</b>	<b>290 900</b>	<b>1 160 079</b>	<b>1 133 285</b>	<b>2 584 264</b>	<b>-</b>

La société est engagée dans deux nouveaux contrats de crédit-bail relatifs au financement d'un terrain/construction d'une valeur de 1.050 milliers d'euros situé à Cuers et d'une salle blanche dans l'établissement de Soyons d'une valeur de 244 milliers d'euros.

▪ **Indemnités de fin de carrière**

Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière s'élève à 284 milliers d'euros au 31 décembre 2007. Sur cet engagement, 127 milliers d'euros sont couverts par le versement de primes à une compagnie d'assurance. Le solde résiduel de l'engagement hors bilan s'élève donc à 157 milliers d'euros.

▪ **Engagements de paiements futurs**

Obligations contractuelles	Total	Paiements dus par période		
		A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Obligations en matière de location-financement	171 335	83 618	87 717	-
Contrats de location simple	262 400	72 400	190 000	-
<b>TOTAL</b>	<b>433 735</b>	<b>156 018</b>	<b>277 717</b>	<b>-</b>

▪ **Droit individuel à la formation**

Au 31 décembre 2007, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du D.I.F par les salariés de la société s'élève à 6.211 heures. Ces heures n'ont pas encore donné lieu à des demandes de formation effectives.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres engagements hors bilan significatifs ou qui pourraient le devenir dans le futur.

**NOTE 18 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**

Le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice 2007 aux organes de direction de la société est de 139 milliers d'euros.

**NOTE 19 :      *RISQUE DE MARCHE***

***Risque d'actions***

La société n'a pas procédé à des investissements en actions. En conséquence, elle n'est soumise à aucun risque d'actions.

***Risques de taux***

Les deux emprunts bancaires en cours contractés par ECT Industries sont à taux fixe. En conséquence, la société n'est pas soumise à risque de taux.

***Risque de change***

ECT Industries réalise 90% de ses achats en euros et 10% en dollars américains (à valider). La société n'a pas mis en place de couverture de change car elle ne négocie ses contrats en dollars américains que lorsqu'elle prévoit de réaliser des achats significatifs aux Etats-Unis.

Au 31 décembre 2007, les comptes bancaires d'ECT Industries étaient créditeurs de 63.041 dollars américains et la caisse de la société contenait 2.848 dollars américains. Par ailleurs les soldes clients et fournisseurs en dollars au 31 décembre 2007 s'élevaient respectivement à 1.813 dollars et 89.532 dollars.

Au 31/12/2007	Dollars américains
Passifs financiers	89.532
Actifs financiers	67.702
Position nette avant gestion	(21.830)
Hors bilan	-
Position nette après gestion	(21.830)

**NOTE 20:      *EVENEMENTS POSTERIEURS***

La société a reçu d'Oséo Innovation une aide à remboursable de 350.000 euros pour la réalisation du développement d'un drone hélicoptère à pilotage pendulaire pour l'agriculture (projet HETEL).

La commercialisation du projet n'étant plus envisageable à court terme, les frais activés relatifs à ce projet ont été comptabilisés en charges en 2006 et en 2007 la société a demandé à Oséo Innovation de constater l'échec commercial partiel du programme.

Dans une lettre du 21 mars 2008, Oséo Innovation a confirmé la prononciation du constat d'échec commercial partiel du projet pour un montant de 198 milliers d'euros correspondant à un abandon de créance sur les 350 milliers d'euros reçus.

Cet abandon de créance est assortie d'une clause de retour à meilleure fortune d'une durée de 9 ans qui prévoit en cas de réalisation d'un chiffre d'affaires relatif à ce projet, le versement à Oséo Innovation de 2% du chiffre d'affaires ainsi réalisé jusqu'à concurrence du remboursement de l'intégralité de l'abandon de créance.



## **ECT Industries**

Exercice clos le 31 décembre 2007

**Rapport du commissaire aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société ECT Industries, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

ERNST & YOUNG Audit

## ECT Industries

Exercice clos le 31 décembre 2007

### Rapport du commissaire aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société ECT Industries, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société ECT Industries et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris-La Défense, le 23 avril 2008

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit



Franck Sebag